

signifie aussi blanc, — mais la version du mot en latin en précise définitivement le sens : elle nous dit exactement ce qu'il faut entendre par cette *villa du beau bœuf*, que les scribes du Moyen-Age ont littéralement traduit *villa Bel-ljoci*.

Pour l'adjectif *bellus*, point de difficulté : il se décline *bellus, bella, bellum*, et Varron, Cicéron, Plaute, Martial, Térence, d'après nos dictionnaires classiques, l'ont employé dans le sens de beau, joli, excellent.

Ducange nous dit, ensuite, dans son *Glossarium infimæ latinitatis*, ce que veut dire le mot *jocus*, ou plutôt *Jochus*, d'après des chartes anciennes dont il cite ces extraits : *Arare duos jochos in anno.....; unum juchum de vinea.....; in castro Metulo quatuor massos de terra arabile et sex juctos de vineis.....; concesserunt monachis Sancti Cypriani complantum suum, duos juctos de vinea in terra Sancti Severini.....; habet ibi de vinea indomicata juctos, id est ARIPPENNES.*

Modus agri, dit-il en définition, et plus loin : *juchus, jochus, hæ voces videntur ductæ à jugo boum, ut junctus et juctus, idem fuerit quod bovala, id est tantum terræ quantum par boum arare potest.* Nous traduisons : mesure de terrain : les mots *juchus, jochus, juctus* et *junctus* paraissent venir du mot *joug* ou attelage de bœufs : cette mesure est la même chose qu'une *bove*, c'est-à-dire la quantité de terrain qu'une paire de bœufs peut labourer.

L'arpent, *arpennis*, usité en Bourgogne d'après *les notes Tyronniennes*, est une journalée de vigne de 440 perches : *arpennis, id est jurnale vineæ constat 440 perticis* (6).

(6) D'après un tableau des anciennes mesures publié l'an XI, chez Mehier, à Marcigny, in-12, l'arpent de Beaujeu vaudrait 58 ares.